

PERIODICITÉ CONTRÔLE RECIPIENTS TRANSPORTABLES

DESCRIPTION	TYPE GAZ / EXEMPLES	PERIODICITÉ (AN)
Gaz comprimés	Ar, N ₂ , He, etc	10
	H ₂	10
	Air, O ₂	10
	Respiratoire autonome à oxygène / O ₂ , etc.	5
	Bouteilles de plongée	2,5 interne / 5 complet
	CO	5
Gaz liquéfiés	CO ₂ , N ₂ O etc.	10
Gaz corrosifs	I, HCL	3 interne / 5 complet
Gaz toxiques	CH ₃ Br	10
Gaz très toxiques	AsH ₃ , PH ₃ etc.	5
Mélanges gazeux	a) tous les mélanges gazeux sauf ceux mentionnés sous b.	3,5 ou 10 suivant ADR
	b) mélanges gazeux qui contiennent surtout des gaz toxiques et très toxiques.	3 a.pour les groupes TC,TFC, TOC. 5 a. pour les groupes T, TF, TO. 10 a. pour les groupes A,O, F
Note:		
Acétylène	Bouteilles à masse poreuse	5
Dioxyde de carbone CO ₂	Lors du réemplissage après 5 ans	> 5
Ammoniac NH ₃	Libre de eau	5
Propane ballon		5
GPL:		6 / 8 / 15

